

**Direction Générale de l'Administration des Moyens
et des Systèmes de Paiement
Direction des Moyens Généraux**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES**

N° 31/ BA / DGAMSP / DMG / 2022

la Banque d'Algérie relance l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales , ayant
pour objet :

**PRESTATIONS DE TRANSPORT ET D'EXPORTATION D'AMIANTE POUR SON ELIMINATION
- SITE DE LA BANQUE D'ALGERIE A SIDI MOUSSA -**

Les entreprises et/ou groupements d'entreprises **agréés en collecte de l'amiante et habilités en exportation des déchets spéciaux dangereux**, intéressés par le présent appel d'offres, sont invités à retirer le cahier des charges y afférent et moyennant le paiement d'une somme de **cinq mille dinars algériens (5.000,00 DA)**, à l'adresse suivante :

**Banque d'Algérie
Direction Générale de l'Administration des Moyens et des Systèmes de Paiement
Direction des Moyens Généraux
Service des Marchés**

**210, rue Hassiba Ben Bouali /Alger
Téléphone : (021) 67 52 56/Fax : (021) 67 52 55**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Banque d'Algérie, Direction des Services Juridiques, Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés, 4ème étage, bureau n°215 , sis au 08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger**, sous double enveloppe fermée.

L'enveloppe intérieure doit être fermée et cachetée mentionnant le nom et l'adresse exacte de l'entreprise soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit être fermée et strictement anonyme ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 31 / BA / DGAMSP / DMG / 2022
PRESTATIONS DE TRANSPORT ET D'EXPORTATION D'AMIANTE POUR SON ELIMINATION
-SITE DE LA BANQUE D'ALGERIE A SIDI MOUSSA-
« A NE PAS OUVRIR »**

Seules les entreprises ou les groupements d'entreprises ayant retiré le cahier des charges auront le droit de soumissionner.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulations contraires dans le protocole d'accord. Il est exigé que le soumissionnaire :

- ✓ Ait réalisé un chiffre d'affaires le plus élevé des cinq (05) dernières années au minimum égal à trente pour cent (30%) du montant de son offre;
- ✓ Ait un agrément de collecte de déchets spéciaux dangereux (amiante), délivré par les autorités compétentes ;
- ✓ Ait une habilitation d'exportation des déchets spéciaux dangereux, délivrée par les autorités compétentes.
- ✓ L'offre technique doit impérativement contenir **une caution de soumission d'un montant qui ne pourrait, en aucun cas, être inférieur à un pour cent (01%) du montant de la soumission, valide au minimum cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des plis.**

A noter que la visite du site du projet est **obligatoire.**

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Lundi 28 Novembre 2022 à 16h00mn.**

Les soumissionnaires souhaitant assister à la séance d'ouverture des plis sont invités à se présenter à l'adresse suivante : **08, Boulevard ZIGHOUD Youcef, Alger, 1^{er} étage : salle BESSEKHOUD, le Mardi 29 Novembre 2022 à 10h00 mn.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres **cent vingt (120) jours** à compter de la date **d'ouverture des plis.**